**DECLARATION DU BURUNDI A LA 42ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**Le 24 janvier 2023 : 9h00-12h30**

**Adoption du Rapport National : Gabon**

**Merci Mr le Président,**

La délégation du Burundi salue et félicite la délégation gabonaise pour la présentation du rapport national et les progrès remarquables accomplis dans la mise en œuvre réelle des recommandations formulées lors de son dernier examen.

Ainsi, les progrès notoires que connaît le Gabon en matière des droits humains est une évidence. Nous apprécions vivement les actions louables accomplies dans les domaines de la justice, de l’éducation, de la santé, du droit de la famille, de la politique, de l’économie et en matière de la lutte contre les inégalités entre les sexes et les violences faites aux femmes. Nous l’encourageons à aller toujours de l’avant.

Enfin, le Burundi a deux recommandations à l’endroit du Gabon à savoir :

1. Prendre des mesures plus supplémentaires pour l’intégration

 des peuples autochtones dans les Institutions publiques ;

1. Poursuivre sa bonne politique visant à concrétiser le droit à l’éducation et à améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages à tous les niveaux.

Que son processus d’Examen soit couronné de plein succès.

**Je vous remercie !**